

Programme de formation du CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance

Le métier d'Accompagnant Educatif Petite Enfance :

Les accompagnantes et accompagnants éducatifs petite enfance (AEPE) veillent au bien-être et à la sécurité physique et affective de chaque enfant.

Au quotidien, ils :

- Mettent en place, en continuité et en cohérence avec l'équipe, les propositions d'activités et l'accompagnement au jeu des enfants dont ils ont la responsabilité ;
- Accompagnent les enfants vers l'autonomie et l'apprentissage de la vie sociale (respect des règles et consignes liées à la vie en collectivité) ;
- Accueillent, soutiennent et écoutent les familles, dans le respect de celles-ci, recueillent les informations relatives à l'enfant et informent les familles du déroulement de la journée de l'enfant (transmissions écrites ou orales), de manière à assurer une continuité dans la satisfaction des besoins de l'enfant ;
- Accompagnent le jeune enfant dans ses besoins quotidiens (séparation, repas, change, sieste, jeux, activités) et assurent les soins quotidiens (hygiène, diététique, prévention, information) tout en respectant le rythme de chaque enfant ;
- Assurent également l'entretien et l'hygiène des différents espaces de vie de l'enfant.

Le programme :

- Développement de l'enfant
 - Développement moteur
 - Développement psychique
 - Anomalie du développement
 - Activités d'éveil et de jeux

- Biologie et santé
 - Hygiène et confort de l'enfant de 0 à 6 ans : Anatomie et physiologie
 - Maintien de l'intégrité de l'organisme : Accidents et maladies infantiles
- Nutrition
 - Préparation des repas
 - Équilibre alimentaire
- Aménagement et entretien des locaux
 - Aménagements et équipements généraux des espaces de vie du jeune enfant dans le cadre d'un accueil en collectivité et en structure familiale
 - Hygiène et entretien des équipements et des locaux en milieu familial et collectif
- Milieu professionnel
 - Accueil de la petite enfance
 - Informatique et communication
 - Prévention, Santé et Environnement
 - L'individu, sa santé et ses actes de consommation
 - L'individu et son environnement professionnel
- Cadre juridique
 - Cadre politique et administratif
 - Protection sanitaire et sociale de l'enfant et de la famille
 - Statut juridique de l'enfant et de la famille

Les modalités d'examen :

Les évaluations des différents blocs de compétences à valider sont réalisées au centre de formation pour les BLOCS 1, 2 & 3 mais également en milieu professionnel pour le BLOCS 1 & 2.

Les deux évaluations en milieu professionnelles seront effectuées à la fin de formation de l'alternant ainsi que la fin de sa période de stage. Un formateur référent se rendra sur les lieux d'alternance et de stage pour que les tuteurs évaluent l'alternant sur ses périodes en milieu professionnel.



Les évaluations réalisées en centre de formation sont évaluées par des épreuves finales définies ci-après par le référentiel de formation :

EP1- Accompagner le développement du jeune enfant

Coefficient 6 + 1 pour la PSE

	S1 (en centre de formation)	S2 (en milieu professionnel)
Support PFMP	EAJE, AMA, SAP (- de 3 ans)	
Coefficient	3	3
Modalités d'évaluation	Epreuve orale de 25 minutes Présentation d'une fiche relative à l'accompagnement de l'enfant dans ses découvertes et ses apprentissages	Evaluation au cours d'une ou de l'autre PFMP de la dernière année de formation, d'une durée minimum de 4 semaines
Compétences évaluées	T1- Recueillir les informations, s'informer sur les éléments du contexte et de la situation professionnelle à prendre en compte	T2- Adopter une posture professionnelle adaptée
	RC1-Mettre en œuvre les conditions favorables à l'activité libre	RC3-Réaliser les soins du quotidien
	RC2-Mettre en œuvre des activités d'éveil	RC4-Appliquer des protocoles liés à la santé

EP2-Exercer son activité en accueil collectif

Coefficient 4

	S1 (en centre de formation)	S2 (en milieu professionnel)
Support PFMP	Ecole maternelle, EAJE, ACM (-6 ans)	
Coefficient	2	2
Modalités d'évaluation	Epreuve écrite d'1h30	Evaluation au cours d'une ou de l'autre PFMP de la dernière année de formation, d'une durée minimum de 4 semaines
Compétences évaluées	RS1-Assurer une assistance pédagogique au personnel enseignant	T3- Etablir une relation privilégiée et sécurisante avec l'enfant
	RS2-Assurer des activités de remise en état des matériels et locaux en école maternelle	T4- Coopérer avec l'ensemble des acteurs concernés dans un but de cohérence, d'adaptation et de continuité de l'accompagnement

EP3-Exercer son activité en accueil individuel

Coefficient 4

Modalités d'évaluation	Orale : exposé oral du candidat puis entretien avec le jury, durée 25 minutes.
	Temps de préparation 1h30
	Présentation d'un projet d'accueil élaboré à partir d'un ensemble documentaire
Compétences évaluées	T5-Organiser son action
	RS3-Négocier le cadre de l'accueil
	RS4- Assurer des opérations d'entretien du logement et des espaces réservés à l'enfant
	RS5- Elaborer des repas